

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.
N° 1025/Just.

Astrida, le 8 mai 1951.-

Objet:
Résidence
Monsieur F. Wiliquet.



Monsieur,

Comme suite à votre télégramme du 30/4/1951,
j'ai l'honneur de vous faire savoir que Monsieur Frans Wiliquet
réside actuellement à Usumbura.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma
considération distinguée.

Le Commissaire de Police,
CH. L E E S,

Monsieur Mbarushimana Joseph

à

G O M A.-
